



Municipalité de Ripon
31, rue Coursol, Ripon (Québec) J0V 1V0
Téléphone 819 983-2000 – Télécopieur 819 983-1327
Courriel : info@ripon.ca
ripon.ca/urbanisme/

LOTISSEMENT (B.19)

DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

(suite de la [partie A. identification](#))

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1 Combien de lots à créer ? _____

Au total, le nombre de lots qui résulte de l'opération cadastrale. Par exemple, si on subdivise un (1) lot en deux (2), on crée au total deux (2) nouveaux lots. Les coûts du permis sont de 30\$/ lot créé.

4.1.1 Est-ce qu'il y a création de deux (2) lots ou plus, qui ne sont pas destinés à être habités par le requérant, ses enfants ou ses parents ? Oui Non

Si oui, une contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels sera requise (en vertu de l'article 28 du [règlement de permis et certificats](#)). Le Service d'urbanisme vous contactera à cet effet pour une entente avec le Conseil municipal comme condition préalable à l'autorisation de l'opération cadastrale.

4.2 Prévoyez-vous le lotissement d'une rue ? Oui Non

Si oui, renseignez-vous en consultant le procédurier ici :

ripon.ca/recherche-de-proprietes/#rue

4.3 Est-ce que le lotissement est sur un terrain avec une pente moyenne supérieure à 25 % ? Oui Non

Si oui, il faudra joindre une étude géotechnique d'un ingénieur en géotechnique et respecter les recommandations.

Dans tous les cas :

Joindre le projet d'opération cadastrale de l'arpenteur-géomètre.



Est-ce que mon projet est conforme aux règlements ?

- ✓ Les superficies minimales ainsi que toutes les références nécessaires sont situées sur notre site Web au lien suivant : <https://ripon.ca/recherche-urbanisme/#operationcadastrale>

Municipalité de ripon - Demande de permis - Partie B.19 Lotissement (suite)

5. SIGNATURE

Notes

- ✓ Le présent formulaire vise à accélérer le processus de demande de permis et ne constitue en aucun temps une garantie que la demande est complète
- ✓ Le présent formulaire ne peut être considéré comme une autorisation de commencer les travaux
- ✓ Le fonctionnaire responsable peut exiger tout documents ou renseignements supplémentaires nécessaires à l'analyse de conformité du projet
- ✓ Suite au dépôt d'une demande de permis complète, une réponse peut prendre jusqu'à 30 jours civils
- ✓ La Municipalité ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire

Je, soussigné(e), (*lettres moulées*) _____
déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je réaliserai les travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas un permis et une autorisation pour débiter les travaux.

Signé le _____
aaaa/mm/jj

Signature _____
Sans procuration ([partie C](#)), tous les propriétaires doivent signer.

Veillez nous transmettre votre demande complète ainsi que les documents requis par le biais d'une des manières suivantes :

- **En personne** : à la réception, selon l'horaire ([voir site Web](#))
- **Par télécopieur** : 819 983-1327
- **Par courriel** : info@ripon.ca
- **Par la poste** : 31, rue Coursol, #101, Ripon (Québec) J0V 1V0



Adresser tout chèque à la « Municipalité de Ripon », avec objet « Demande de permis ». Pour virement bancaire, écrire à info@ripon.ca. Les cartes de crédits ne sont pas acceptées. Aucun remboursement.

Pour des renseignements sur le dépôt d'une demande, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819 983-2000 #2701 ou info@ripon.ca.



Section réservée à l'administration

Reçu par :	No. reçu :
Nombre de permis requis :	Estampe
Date de réception de la demande :	